

## CHASSE ET PÊCHE

Non-seulement les animaux domestiques nos serviteurs et les compagnons de nos travaux ou de nos plaisirs, vivent aujourd'hui paisiblement, à l'abri de la colère, de la brutalité ou des caprices barbares de l'homme, grâce à une association puissante et susceptible, "la Société protectrice des animaux," mais encore il s'est formé, depuis quelques années, en tout pays, en dehors des régions soumises à la surveillance des officiers publics, des clubs de chasse ou de pêche, dont l'objet est de perpétuer l'existence de ces nobles distractions.

Pour atteindre leur but, ces clubs, de temps à autre, proposent aux gouvernements des mesures protectrices pour l'éclosion des oiseaux et des poissons, toujours menacée en ces temps où l'amour de leur progéniture les rend imprudents et faciles à prendre.

Voici maintenant que la logique, autant qu'un intérêt réciproque, sollicitent l'extension de ces lois, et demandent la reconnaissance d'une sorte de code international du droit des animaux. Outre son originalité, l'idée sera féconde, croyons-nous, en ce qu'elle donnera à chaque pays la sanction morale de tous les autres, et que par les communications obligées auxquelles donneront lieu les rapports, les réunions, les suggestions annuelles de ces clubs, l'on arrivera évidemment à une sorte de culture rationnelle des produits vivants des eaux et des forêts.

Voici, à ce propos, ce que la *Gazette de Montréal* publiait le 29 mai dernier :

"Une assemblée nombreuse et respectable des personnes intéressées à protéger le poisson et le gibier, a eu lieu au bureau de M. Geo. A. Drummond. On remarquait parmi les personnes présentes : MM. John Ogilvy, R. Esdaile, Henry McKay et une foule d'autres notabilités. Après un débat assez long, on procéda à la réorganisation du *Club* pour la protection du gibier, etc., sous la présidence de M. Henry McKay.

"Le comité choisi à l'assemblée préliminaire soumit le projet d'une constitution et de règlement, lesquels, après avoir subi certaines modifications de peu d'importance, furent adoptés.

"Président—McPherson Lemoine, écr., seigneur de l'Île-aux-Grues ;

"Vice-Président—F. W. L. Penton, écr. ;

"Secrétaire—A. N. Shewan ;

"Trésorier—W. H. Rintoul ;

"Membres du Comité—MM. Jas. Esdaile, R. H. Kirby, F. J. Brady, E. M. Copeland, H. W. King, Maurice Cuvillier, Geo. A. Drummond, Henry McKay ;

"Conseil Légal—W. H. Kerr, Bâtonnier du Barreau de Montréal.

"La destruction insensée du poisson au temps du frai, et du gibier au temps de l'incubation, fut dénoncée et flétrie sans pitié, et l'assemblée entière exprima la conviction qu'à moins de mesures sévères pour réprimer ces atrocités, le poisson disparaîtrait de nos rivières et le gibier de nos forêts, là même où le gibier et le poisson abondaient au temps passé.

"Le brochet et l'achigan, deux de nos poissons les plus savoureux, furent mentionnés comme ayant été exterminés dans certaines rivières, par l'emploi de certains engins destructeurs qui capturaient ces poissons lorsqu'ils remontaient les rivières pour y frayer.

"Le président appela l'attention sur les efforts que les clubs faisaient aux États-Unis pour préserver le poisson et le gibier, et comme ces clubs avaient témoigné le désir de coopérer avec ceux du Canada dans ce but, on autorisa le président à se mettre en relation avec eux.

"On autorisa le président à faire des représentations au gouvernement de la Province, afin d'avoir son concours pour l'exécution des lois de chasse et de pêche, et il fut résolu de s'assurer immédiatement de l'emploi de garde-chasse énergiques, pour poursuivre tout contrevenant à la loi."

Nous avons le droit des gens, nous aurons maintenant le droit des bêtes. Mais pour Dieu, que personne n'en abuse et ne confonde les prescriptions des deux codes ; car ce ne sont ni les oiseaux ni les poissons qui en pâtiraient.

ACHINTRE.

## UN RESSORT CACHÉ

DES FORCES PRODUCTIVES DE LA FRANCE

La rapidité prestigieuse avec laquelle la France répare ses désastres au lendemain de ses crises intérieures et de ses défaites est un sujet d'étonnement pour ses voisins et elle-même. C'est qu'en effet, en dehors des causes patentes de son rétablissement, telles que la faveur du climat, la fécondité du sol, une position à la fois continentale et maritime ; en dehors de ce fait considérable que la plus grande partie de la terre cultivable est possédée par le paysan travailleur à outrance et sordide épargneur ; en dehors, disons-nous, de ces causes générales, il existe des causes moins apparentes, et parmi lesquelles notamment se trouvent la *sobriété*, le *goût artistique* et la *gaieté*, signes de courage et de confiance.

Parlons d'abord de la sobriété française.

Elle est évidente par comparaison pour quiconque séjourne dans certains pays du Nord. Les masses de pommes de terre, de choux, de victuailles amoncelées devant les convives, la fréquence des repas, les interminables séances dans les brasseries, ne permettent pas l'ombre d'un doute. On pourrait dire, il est vrai, que le Français, en partie méridional, a peu de mérite à être sobre ; mais ce ne serait pas lui rendre une justice exacte, car si son tempérament mixte a pu être le point de départ de sa sobriété, c'est par sa volonté qu'il en a conservé l'habitude.

Le corps humain est ainsi fait qu'il jouit d'une grande élasticité à l'endroit de la nourriture ; chacun de nous a pu le constater sur lui-même dans des circonstances opposées : tantôt entraîné à faire une grande consommation pendant une assez longue période ; tantôt contraint à se contenter d'une courte pitance, sans que ni la santé ni le travail aient souffert de ces alternatives. On comprend donc que tel peuple ait pris l'habitude d'une plus forte ration que tel autre. Or, si l'on considère qu'une simple différence moyenne de cinq centimes seulement par tête et par jour, produirait, sur 38 millions d'habitants, une épargne annuelle de près de 700 millions, on se rendra compte de l'énorme accroissement de richesses accumulées en peu d'années par la sobriété de notre race.

Ainsi peut s'expliquer en grande partie par la facilité avec laquelle nous avons supporté le surcroît d'impôts, les destructions de la guerre, les expéditions lointaines, les frais généraux de 1870, 1848, 1830, sans parler de tous les désastres antérieurs.

Passons maintenant au goût artistique, universellement répandu en France.

C'est un puissant instrument entre les mains des classes ouvrières pour attirer chez nous une partie des richesses disponibles du dehors. Voici un fait qui en est une preuve incontestable.

La ville de Paris se livre à un très-grand commerce avec les États-Unis d'Amérique. D'après les déclarations des exportateurs eux-mêmes, elle a expédié, elle seule, chaque année depuis 1871, pour 180 à 200 millions de marchandises, parmi lesquelles on peut compter 140 à 150 millions en articles de nouveautés et en objets d'habillement. L'Allemagne tout entière, en 1872, n'accusait que 180 millions environ pour son commerce d'exportations avec le même pays. Que serait-ce si l'on ajoutait au chiffre de Paris les sommes que dépensent les riches particuliers américains, qui viennent chaque année en grand nombre visiter notre capitale et y contribuent largement à l'achat des objets artistiques créés par la fantaisie originale et gracieuse des ouvriers parisiens ?

Mais ce n'est pas seulement aux Améri-

cains que Paris et le reste de la France livrent les productions du goût et de l'imagination ; tous les peuples du monde sont nos tributaires. Ainsi, une qualité morale qui ne pourrait se chiffrer dans notre inventaire national, est d'une puissance inouïe pour le rapide accroissement de notre fortune tangible, visible et mesurable.

Notre bon goût provient en partie de longues habitudes traditionnelles, de notre manière de vivre en dehors et au grand jour ; mais il tient surtout à la culture de notre esprit nourri par la conversation, à l'éducation mutuelle qui résulte du contact fréquent de toutes les classes sociales entre elles ; enfin, à nos facultés intellectuelles.

L'influence de ce don de la Providence, enrichi par l'étude, le travail et l'hérédité, ne se borne point à attirer les acheteurs de tous les coins de l'univers par des produits artificiels supérieurs ; mais elle pénètre dans l'intérieur du pays, et répartit le travail national dans des proportions très-favorables aux progrès de la production. Tous les hommes n'ont pas les mêmes aptitudes : à côté de la série des forts et des robustes, à côté des terrassiers, des portefaix et des manœuvres, il y a la série des santés délicates, des membres chétifs, des yeux sensibles au beau et à la grâce, des esprits songeurs, des chasseurs de découvertes. Les mêmes travaux ne conviennent pas également à deux séries si différentes, et tel ouvrier de la seconde aurait beau s'épuiser de fatigue, il n'obtiendrait pas, en remuant des cailloux, la somme nécessaire à sa vie, tandis qu'il gagnerait quatre fois le salaire d'un terrassier en s'appliquant à une œuvre d'art qui n'userait point sa santé.

La variété et la multiplicité des travaux qu'exigent la fabrication et le commerce des objets de goût et de luxe permettent donc d'offrir des moyens d'existence à une foule d'individus qui périeraient de mort lente dans les gros travaux de l'agriculture et de l'industrie, et nuiraient à leurs camarades par la concurrence, au lieu qu'en recevant une riche rémunération, ils deviennent, au contraire, eux-mêmes, des consommateurs qui contribuent à élever les salaires des ouvriers de grosses œuvres. Un plus grand nombre de facultés humaines sont en jeu, et la fortune nationale s'accroît par un emploi plus complet des forces et des qualités de chaque individu.

Nous voici au chapitre de la bonne humeur et de la gaieté, qui semblent avoir particulièrement élu leur séjour en France. Cet état général de la nation ne joue point un rôle indifférent dans la prompt organisation matérielle du pays.

Tous les étrangers s'accordent à reconnaître que les Français sont éminemment doués de cette bonne humeur qui jette un si grand charme sur les relations ; de leur propre aveu, ils ne rencontrent nulle part aussi vives qu'en France ces qualités aimables qui mettent tout d'abord à l'aise, qui multiplient en toute rencontre des visages avenants, et qui sont le meilleur assaisonnement d'un bon accueil. Ils ne tardent pas à se trouver chez nous comme s'ils étaient chez eux, entourés de connaissances et d'amis, dans un courant de rapports agréables.

Mais notre bonne humeur et notre gaieté n'ont pas seulement le mérite d'attirer les étrangers et d'accroître le nombre des visiteurs qui viennent nous porter leurs économies, elles témoignent surtout d'un vif sentiment de confiance en nous-mêmes et d'un grand fonds d'espérance en l'avenir. Travaillerait-on avec énergie si l'on craignait de ne pas jouir du fruit de ses labeurs ? Travaillerait-on avec entrain, si

l'on ne sentait qu'une semblable foi en l'avenir anime tous les cœurs autour de soi ?

Sobriété, goût, imagination, gaieté, bonne humeur, ces qualités fécondes qui excitent aux prouesses, que nous devons admettre comme des agents incontestables de notre production nationale et de l'accroissement de nos richesses, tiennent surtout au côté spirituel de notre nature. Ne pourraient-elles se résumer dans ce grain d'esprit que la France semble posséder à un si haut degré, ou plutôt (car ce mot ne rend pas exactement notre pensée) dans la disposition spéciale qui la porte à *spiritualiser* les éléments matériels, à considérer surtout l'idéal, à s'enflammer pour des idées ?

Tel serait le ressort caché des forces productives de la France, que nous avons placé pour titre à ce chapitre.

Mais est-ce un avantage sans mélange de dangers ? Est-ce un bien qui ne se paye pas quelquefois un peu cher ? L'esprit ne pousse-t-il pas à la vanité ? ne sert-il pas trop souvent à masquer, par des raisons spécieuses, les inspirations du bon sens ? C'est ce qu'il faudrait examiner de près ; et on pourrait, d'un semblable examen, conclure qu'il est peut-être aussi important pour une nation de veiller sur ses qualités que sur ses défauts, sur les dons qui lui ont été départis que sur les maux naturels dont elle peut avoir à souffrir.

## NOUVELLES DIVERSES

L'hon. M. Malhiot a été élu président de la Société St. Jean-Baptiste des Trois-Rivières.

On construira bientôt au bassin militaire de Montréal, un nouveau quai qui aura 1,400 pieds de longueur. Ce travail sera probablement terminé avant la clôture de la navigation.

Les religieuses Carmélites, qui résident à l'Hôtel-Dieu depuis leur arrivée à Montréal, ont quitté cette maison dimanche dernier, pour s'établir définitivement dans leur monastère à Hochelaga.

Le contrat pour la construction de la gare des voyageurs et des entrepôts de marchandises, du chemin de fer de la rive Nord, au Palais, a été accordé à M. J. H. Gore. Les travaux seront commencés immédiatement.

L'*Avenir National* annonce que les Canadiens-Français de la ville de Coboc, Etat de New-York, qui font partie de la société de colonisation et manufactures, ont expédié samedi, le 29 mai dernier, une requête au gouvernement de Québec, dans laquelle ils demandent cinquante mille acres de terre dans les Cantons de l'Est.

St. Hyacinthe va bientôt avoir son aqueduc, et ces jours derniers l'on plaçait dans les bâtisses de la compagnie, une magnifique pompe Worthington du poids de 4,900 livres. La corporation se propose de faire poser douze bornes-fontaines dans les rues, à une distance de deux arpents environ les unes des autres. Quelques travaux d'excavation ont déjà été faits près des usines. Le mécanisme sera mû par l'eau et, au besoin, par la vapeur.

La petite vérole exerce de grands ravages à New-York depuis quelques semaines. A Montréal, le nombre des décès dus à cette dernière maladie durant la dernière huitaine n'a été que de 11. C'est une forte diminution par rapport aux chiffres antérieurs.

Sur la partie de la ligne qui ira de Québec à la Rivière-du-Loup, le Grand-Tronc opère une grande réduction dans le nombre de ses employés. Le nombre des trains va aussi être diminué.

Le *Métis* annonce que le gouvernement fédéral a conclu des arrangements avec les compagnies américaines de chemin de fer pour Manitoba.

Les conditions sont très-avantageuses. On a réduit à \$17 le prix du passage de Détroit à Fort-Garry, ce qui constitue une réduction considérable.

Nos compatriotes des États-Unis qui désiraient émigrer à Manitoba pourraient s'adresser au Dr. Whiteford, de Détroit. Ce monsieur est agent d'émigration et fournira tous les renseignements nécessaires.